



LE PROJET DE MANDAT 2021-2028

CAP 2028

LES AMBITIONS POUR NOTRE TERRITOIRE



Territoire de Belfort
Le Département



ENTRETIEN

AVEC FLORIAN BOUQUET PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT



Monsieur le Président, vous entamez votre deuxième mandat à la tête du Conseil départemental, comment souhaitez-vous le mener ?

Florian Bouquet : Je crois en l'avenir de notre département. Chaque année de ce mandat, je souhaite amplifier la dynamique d'investissement dans les projets et les équipements structurants pour le Territoire de Belfort.

Le plan prévisionnel d'investissement (PPI) porté par la collectivité est ambitieux, réfléchi et calculé. C'est un projet d'avenir pour notre Territoire, il se veut volontariste et réalisable.

Concrètement, comment cela va-t-il se traduire ?

Florian Bouquet : Le Conseil départemental accompagne chacune et chacun d'entre nous tout au long de la vie. Il est garant des solidarités sociales et territoriales. Parmi les orientations portées par le Département, il y a notamment :

- La future Maison de l'Enfance, de la Famille, de la Parentalité et de l'Adoption qui verra le jour à Belfort,
- Le Plan informatique dans les collèges pour lequel nous investirons 3,5 millions d'euros,
- La poursuite du Plan Gymnases pour la rénovation des gymnases utilisés par nos collégiens,
- Le nouveau dispositif d'aide aux communes dont le budget est de 10 millions d'euros.

Nous accueillons 5 000 étudiants à Belfort principalement dans les filières technologiques et de l'énergie. Nous avons les entreprises qui œuvrent dans la transition énergétique et le Territoire de Belfort doit rester la référence dans le domaine de l'hydrogène. L'action autour des mobilités va se poursuivre avec le doublement de la RN 1019 sur le tronçon Héricourt/Échangeur de Sevenans, la création de routes desservant la zone d'activité économique de Fontaine et le développement du réseau cyclable.

Je veux améliorer notre cadre de vie et rendre le Territoire de Belfort encore plus attractif.

Justement, aujourd'hui le cadre de vie passe essentiellement par la qualité de l'environnement. Qu'en est-il dans le Territoire ?

Florian Bouquet : L'écologie et la préservation de l'environnement sont au cœur de la politique du Conseil départemental. Le Territoire de Belfort, c'est plus de 10 000 hectares de zones protégées « Natura 2000 », soit près de 20 % de sa surface. Nous possédons un diamant vert avec le Ballon d'Alsace et comptons plus de 2 000 étangs et plans d'eau.

Je souhaite agir dans le sens de la transition écologique avec la future Maison Départementale de l'Environnement 4.0, le développement de la station du Ballon d'Alsace avec des activités 4 saisons et l'obtention du Label « Grand Site de France ».

Nous devons transmettre à nos enfants un Territoire prospère où il fait bon vivre dans un environnement préservé.

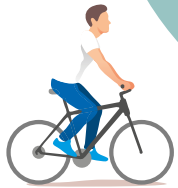
LE DÉPARTEMENT EN CHIFFRES

16
COLLÈGES
PUBLICS
ET PRIVÉS



141 318
HABITANTS
(EN 2021)

75
KILOMÈTRES
DE PISTES
CYCLABLES



101
COMMUNES

610
KM² DE SUPERFICIE



548
KILOMÈTRES
DE ROUTES
DÉPARTEMENTALES



LES CANTONS DU TERRITOIRE DE BELFORT





CAP 2028

LES AMBITIONS POUR NOTRE TERRITOIRE



LE PROJET DE MANDAT 2021-2028

AUX CÔTÉS DE L'ENSEMBLE DES TERRIFORTAINS À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

L'action sociale dans la proximité.....	8-9
La protection de l'enfance et le soutien aux parents.....	10-11
La mobilisation pour le retour à l'emploi.....	12-13
Le logement adapté aux étapes de la vie.....	14-15
L'accompagnement des personnes en situation de handicap.....	16-17
L'accompagnement des personnes âgées du maintien à domicile à l'hébergement.....	18-19

PRIORITÉ DONNÉE AU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'engagement en faveur de la réussite scolaire.....	20-21
Le sport et la jeunesse sur le podium.....	22-23
L'accès à l'éducation artistique et culturelle.....	24-25

LA COHÉSION TERRITORIALE AU CŒUR DE L'ACTION DU DÉPARTEMENT

Les richesses du vivier associatif.....	26-27
L'aménagement du Territoire inscrit dans le développement durable.....	28-29

AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE ET L'ATTRACTIVITÉ

Le soutien à l'agriculture locale.....	30-31
La préservation et la valorisation de l'environnement.....	32-33
Les sites emblématiques qui concourent à valoriser l'attractivité du Territoire.....	34-35
Les déplacements favorisés par un réseau qualitatif et sécurisé.....	36-37
L'accessibilité des services publics par le numérique.....	38-39





L'ACTION SOCIALE DANS LA PROXIMITÉ



CONSOLIDER L'IMPLANTATION

dans les territoires des services de l'action sociale, et offrir un accueil immédiat dans la proximité aux usagers.



ADAPTER NOS AIDES FINANCIÈRES

au regard de l'évolution du contexte économique afin d'apporter le meilleur soutien aux familles et aux personnes isolées en difficulté.



Afin d'améliorer la qualité des services, certains locaux d'accueil du public ont été réaménagés, des permanences PMI (protection maternelle et infantile) supplémentaires ont été créées.

La collaboration avec les acteurs communaux de l'action sociale (et avec l'ensemble des partenaires investis localement) se poursuit également pour répondre au mieux aux problématiques des habitants.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET LE SOUTIEN AUX PARENTS



➤ CRÉER UNE MAISON DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE, DE LA PARENTALITÉ ET DE L'ADOPTION

lieu d'écoute, de conseils
et d'accompagnement
ouvert aux parents et
aux professionnels.

➤ CONFORTER LES MÉTIERS DE L'ENFANCE ET DE LA PETITE ENFANCE

(assistants maternels et
familiaux) en offrant des
lieux d'échange, de partage
des bonnes pratiques,
de formation...

➤ PROMOUVOIR LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL

pour privilégier l'accueil des
enfants placés dans un cadre
familial. Un plan d'attractivité
de la profession sera
mis en place pour
susciter de nouvelles
vocations.

➤ RENFORCER, DIVERSIFIER ET DÉVELOPPER

l'offre d'accueil et
d'accompagnement
des enfants confiés en
particulier par la création
d'une pouponnière destinée
aux enfants de la naissance
à 6 ans.

➤ PRÉVENIR LES RUPTURES DE PARCOURS

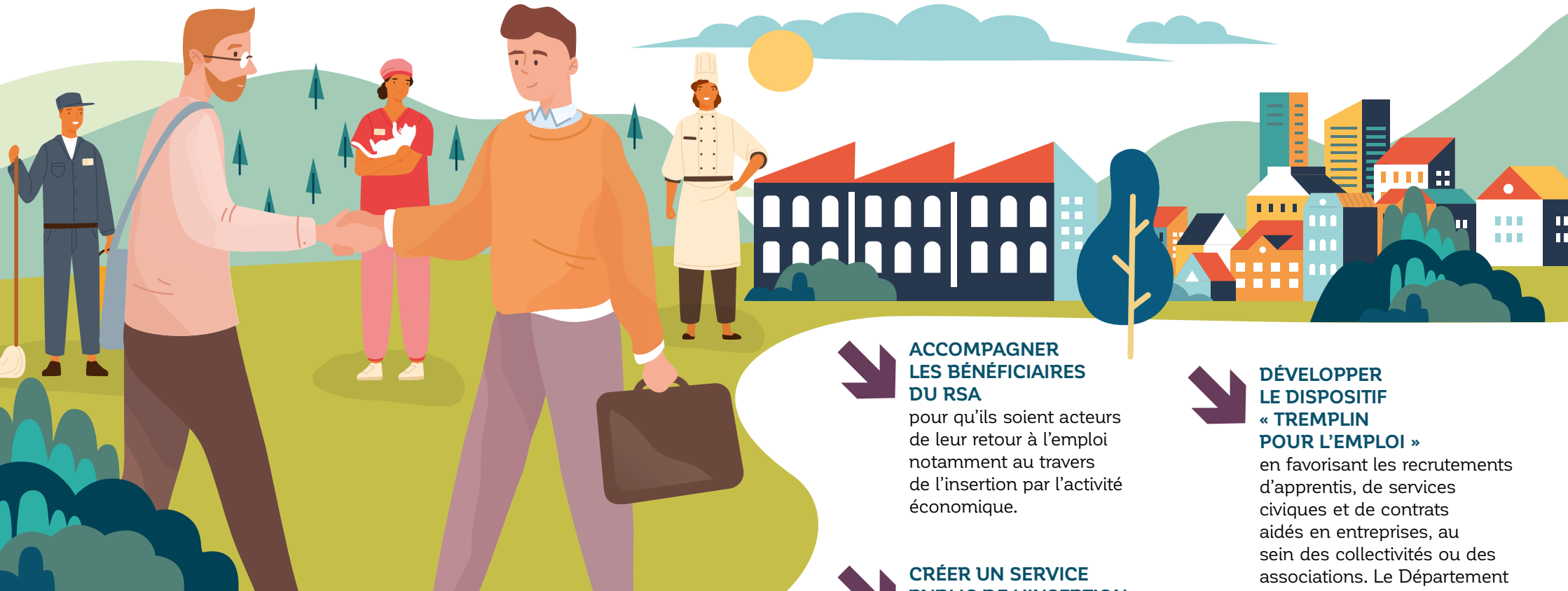
pour les jeunes confiés,
y compris pour les enfants
souffrant de vulnérabilités
multiples.

➤ MOBILISER LA SOCIÉTÉ CIVILE

pour développer des solutions
durables et stables pour
les enfants accompagnés :
inclusion sportive et culturelle
dans le monde associatif.



Diverses actions sont déployées sur le champ de la prévention, pour une détection précoce des difficultés. Le Département souhaite aussi étoffer son réseau de parrains et marraines et invite les habitants qui le souhaitent à partager du temps, à leur convenance, avec les enfants placés.



LA MOBILISATION POUR LE RETOUR À L'EMPLOI



ACCOMPAGNER LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

pour qu'ils soient acteurs de leur retour à l'emploi notamment au travers de l'insertion par l'activité économique.



CRÉER UN SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI

en proposant un guichet unique en partenariat avec l'ensemble des acteurs mobilisés pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en difficulté.



DÉVELOPPER L'INNOVATION SOCIALE

pour s'adapter au mieux aux évolutions du marché du travail et aux profils des personnes inscrites dans un parcours d'insertion.



DÉVELOPPER LE DISPOSITIF « TREMPLIN POUR L'EMPLOI »

en favorisant les recrutements d'apprentis, de services civiques et de contrats aidés en entreprises, au sein des collectivités ou des associations. Le Département a lui-même procédé à de nombreux recrutements en interne de ces publics cibles.



Parrainage 90, Empli'tude, emplois90.fr sont quelques unes des solutions déjà mises en place sur le Territoire. Elles seront poursuivies, tout comme les partenariats noués avec les entreprises, ou les chantiers d'insertion et éducatifs pour les jeunes.



LE LOGEMENT ADAPTÉ AUX ÉTAPES DE LA VIE

➔ **ACCOMPAGNER
LES TERRIFORTAINS**
dans leur parcours
résidentiel par un soutien
aux primo-accédants.

➔ **SOUTENIR
LES PROPRIÉTAIRES
MODESTES**
et très modestes
pour réduire leurs
factures énergétiques.

➔ **ACCOMPAGNER
LES OPÉRATIONS
PROGRAMMÉES**
d'améliorations
de l'habitat (OPAH).

➔ **FAVORISER
L'ACCÈS ET LE MAINTIEN**
dans un habitat digne
et adapté aux besoins.



Le Département s'engage aussi dans les programmes de renouvellement urbain dans les quartiers de l'Arsoit à Offemont et des Résidences à Belfort.

Parallèlement, il accélère son soutien à l'adaptation des logements pour répondre au vieillissement de la population.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



GARANTIR LEURS ACCÈS AUX DROITS

fondamentaux et l'exercice
de leur citoyenneté.



ACCOMPAGNER LES FAMILLES

dans l'acceptation de la
situation de handicap
et apporter des réponses
adaptées aux situations
complexes.



METTRE EN PLACE DES ÉQUIPES MOBILES

formées à la prise en charge
de troubles psychiques.



PRÉPARER L'ACCUEIL

des personnes
handicapées vieillissantes.



OFFRIR DES PERSPECTIVES D'HÉBERGEMENT

adaptées pour des
personnes en situation de
handicap dont les parents
entrent dans le grand âge.



Le Département a été le premier à entrer dans une démarche « 100% inclusif » des personnes en situation de handicap. Elle encourage l'accompagnement des situations complexes, le développement du label « Tourisme et handicap », la création d'habitats inclusifs et le soutien aux projets d'insertion professionnelle portés par les associations.

Des projets innovants sont également soutenus, comme l'ouverture prochaine d'une section musicale au Conservatoire.





L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DU MAINTIEN À DOMICILE À L'HÉBERGEMENT



PROMOUVOIR LA MAISON DE L'AUTONOMIE

lieu d'écoute, de conseil
et d'orientation.



FAVORISER LES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

pour lutter contre l'isolement
de nos aînés et leur permettre
de partager leur expérience
avec les jeunes.



FACILITER LE MAINTIEN D'UNE VIE SOCIALE

par la création d'un
pass loisirs.



FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

et offrir des alternatives
à l'Ehpad lorsque le
souhait de la personne
est de rester dans son lieu
d'habitation.



POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'AIDE AUX AIDANTS

et offrir des solutions de répit.



Soucieux d'apporter la meilleure prise en charge possible à ses aînés, le Département s'engage aussi bien dans le maintien à domicile en soutenant le réaménagement des logements, que la création d'habitats adaptés à la perte d'autonomie et la réhabilitation des EHPAD. En subventionnant leurs travaux, il permet notamment de réduire le reste à charge pour les résidents et leurs familles.



AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE

des personnes âgées à leur
domicile notamment par la
fidélisation des intervenants
et leur formation.



ACCOMPAGNER LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

dans leur démarche de
professionnalisation tant sur
la qualification que sur la
valorisation des métiers.

L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE



RÉNOVER LES COLLÈGES ET LES GYMNASES

pour répondre notamment aux enjeux énergétiques et offrir un cadre d'apprentissage moderne et sécurisé.



CONSOLIDER LES PARTENARIATS AVEC L'UNIVERSITÉ

et les grandes écoles pour moderniser leurs équipements et soutenir la vie étudiante.



RENOUVELER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES

afin de rendre possible les usages numériques innovants.



ACCOMPAGNER LES PROJETS DE L'ÉCO CAMPUS

sur le site de Belfort.



OFFRIR UNE RESTAURATION SCOLAIRE ACCESSIBLE

à tous, en favorisant les circuits courts et l'agriculture biologique, en s'appuyant sur AGRILocal.



La collectivité intervient à tous niveaux pour renforcer son cadre éducatif, que ce soit sur les équipements, les infrastructures ou le cadre de vie. Son panel d'actions va de la prévention du décrochage scolaire, jusqu'aux actions citoyennes dans le cadre du Conseil Départemental des Jeunes.



DÉVELOPPER L'INTÉGRATION

des nouveaux collégiens et multiplier les actions de découverte des métiers en fin de collège.

Elle soutient également le développement de l'offre d'enseignement, avec notamment le projet de création d'une section sportive golf au collège de Rougemont-le-Château.

LE SPORT ET LA JEUNESSE

SUR LE PODIUM



SOUTENIR LES COMMUNES

dans la création et la rénovation d'équipements sportifs.



DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE

dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 » et les loisirs de pleine nature ou de bien-être.



SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

dans leur fonctionnement et leurs investissements au travers d'un plan de relance de la vie associative.



CRÉER UN CONTRAT JEUNES TALENTS

à destination des sportifs prometteurs, prévoyant le versement d'une aide annuelle pour les accompagner dans leur progression dans le haut niveau.



Le Département encourage toutes les initiatives sportives et accompagne la professionnalisation de l'encadrement dans les clubs.

L'organisation d'un événement annuel de promotion du sport et du handisport est également en réflexion avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS).

L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



CRÉER UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

départementale et conforter le réseau des médiathèques et bibliothèques communales et intercommunales.



VALORISER LES ESPACES PUBLICS

par l'implantation d'œuvres d'art d'artistes locaux.



CRÉER UN NOUVEAU BÂTIMENT D'ARCHIVES

mutualisé avec la Ville de Belfort pour développer, favoriser les fonds et les rendre plus accessibles.



SOUTENIR LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS

qui participent à l'attractivité et au rayonnement du territoire : Eurockéennes FIMU, Centenaire.



SOUTENIR ET PROPOSER DES ÉVÈNEMENTS

populaires accessibles à tous.



CRÉER UN PASS LOISIRS

permettant aux territoriaux d'accéder plus facilement à la culture et aux loisirs.



L'animation du Territoire participe au cadre de vie. La collectivité en fait ici un enjeu phare, en soutenant et proposant des événements populaires accessibles à tous, mais aussi en facilitant l'accès à l'éducation artistique et culturelle aux publics les plus éloignés.

LES RICHESSES DU VIVIER ASSOCIATIF



POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT
à la vie associative tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement.



CRÉER UN PLAN AMBITIEUX DE RELANCE DE LA VIE ASSOCIATIVE
au bénéfice de tous, dans le respect d'une charte de la laïcité pour l'attribution des aides départementales.



SOUTENIR LA PROFESSIONNALISATION
des dirigeants.



CRÉER UN VIVIER DE VOLONTAIRES
bénévoles pour soutenir la vie associative.



Le Territoire de Belfort dispose d'un tissu associatif dense et dynamique de près de 500 associations fortement soutenues par le Département au titre de la culture dans toute sa diversité et sa richesse, du sport avec 24 comités départementaux sportifs et des clubs offrant un large panel d'activités, de centres socio-culturels ou d'associations de loisirs, de 3^e âge





L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE INSCRIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INSCRIRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

et la protection du patrimoine dans l'ensemble de nos politiques publiques ainsi que dans la gestion des équipements départementaux.

ASSURER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

sur tout le territoire par l'achèvement de la couverture haut débit.

RENFORCER LE SOUTIEN AUX COMMUNES

et aux établissements publics pour la réalisation de leurs projets d'équipements de proximité.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS DE SÉCURISATION

de traversée de village, notamment les communes riveraines de l'Aéroparc.

MOBILISER LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT (SODEB)

opérateur du Département pour accompagner les besoins des territoires en aménagement et équipements publics.

PORTER LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES SITES MAJEURS

qui concourent au rayonnement du territoire (Malsaucy, Ballon d'Alsace...).



La qualité du cadre de vie des habitants repose sur ses équipements de proximité. Les aides aux communes seront donc accrues pour faciliter la réalisation de leurs projets, et élargies aux établissements publics.

LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE LOCALE

➔ **ACCOMPAGNER
LES POLITIQUES
EN FAVEUR D'UNE
AGRICULTURE DURABLE**
et respectueuse de
l'environnement qui contribue
à la qualité du cadre de vie.

➔ **CRÉER UNE FERME
DÉPARTEMENTALE**
avec des ateliers de
transformation du lait, la
valorisation et la vente de
produits locaux et des visites
pédagogiques.

➔ **ENCOURAGER
LES INITIATIVES**
qui favorisent les circuits
courts et les produits issus
de l'agriculture biologique.

➔ **SOUTENIR
LE DÉVELOPPEMENT**
des filières agricoles
(notamment apicole).

➔ **ACCOMPAGNER
LES COMMUNES
DANS LEURS PROJETS
DE BOISEMENT**
pour recourir à des
essences peu sensibles aux
réchauffement climatique
« Parcelles d'Avenir ».

➔ **LUTTER CONTRE
L'ÉROSION DES SOLS
ET LES RUISSELLEMENTS**
en soutenant une
agriculture optimisée et
responsable (intercultures).

➔ **POURSUIVRE LES ACTIONS
D'INFORMATIONS**
auprès des exploitants sur les
pratiques agro-écologiques et
mettre en valeur les prairies
fleuries.



Le Département s'est engagé dans
un programme agricole visant à
rapprocher tous les acteurs de
l'alimentation pour développer
une agriculture durable et une
alimentation de qualité.



LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT



SENSIBILISER LES TERRIFORTAINS AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

et les inciter à découvrir la richesse des espaces naturels sensibles grâce notamment à une nouvelle signalétique à vocation pédagogique.



AGIR POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

et œuvrer pour la reconquête de la qualité des écosystèmes aquatiques.



GÉRER LES OUVRAGES D'ÉCRÈTEMENT DES CRUES

pour la protection des populations.



Une nouvelle opération, baptisée « Une naissance, un arbre », sera proposée à tous les jeunes parents en partenariat avec les associations locales, pour favoriser la plantation d'arbres fruitiers.



LES SITES EMBLÉMATIQUES

QUI CONCOURENT À VALORISER
L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



DÉVELOPPER AU BALLON D'ALSACE

une offre de loisirs quatre saisons.



BÂTIR UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SITE DU MALSAUCY

conciliant les activités de pleine nature et la préservation de l'environnement.



CRÉER SUR LE SITE DES SAPINS DES HÉBERGEMENTS

touristiques à faible empreinte environnementale.



CRÉER UNE MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

et de la promotion touristique.



RÉNOVER L'AUBERGE DU BALLON

pour compléter l'offre de restauration et d'hébergement.



RÉNOVER LA BASE NAUTIQUE

et la base de loisirs du Malsaucy.



FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

à l'échelle du massif, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges.



Le riche patrimoine touristique du Département ouvre de nombreuses possibilités. La collectivité travaille ainsi au développement de nouvelles boucles et circuits de découverte de randonnées (équestres, cyclables), à l'accroissement du tourisme de pêche et du tourisme fluvestre et à la valorisation du site de l'Aérodrome de Chauv.

Elle veille également à la qualité de son offre de loisirs en milieu urbain comme au Parc de la Douce, autour de la rénovation des aires de jeux et des équipements des jardins familiaux.

LES DÉPLACEMENTS FAVORISÉS

PAR UN RÉSEAU QUALITATIF ET SÉCURISÉ



DÉVELOPPER LE RÉSEAU CYCLABLE

départemental et les offres de services associés en partenariat avec les communes et intercommunalités.



ENTREtenir ET RENFORCER LA SÉCURITÉ

du réseau routier départemental (déflecteur anti gibier, barrières sécurité motards) et de ses ouvrages d'arts.



DANS LE PROLONGEMENT DU NOUVEL ÉCHANGEUR DE L'A36

réaliser un aménagement qualitatif prenant en compte l'ensemble des mobilités entre Bermont et Andelnans (RD 437).



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPARC

par le prolongement Nord et Sud de la RD 60.



SOUTENIR LA MISE À 2 X 2 VOIES DE LA RN 19

d'Héricourt jusqu'à l'échangeur de Sevenans.



RENFORCER L'INFORMATION

sur l'état des routes et les chantiers en cours.



Après l'achèvement de l'axe Nord Sud, le Département souhaite développer les liaisons cyclables transversales en connexion avec les départements voisins et la Suisse.



L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS PAR LE NUMÉRIQUE



DÉVELOPPER LES SERVICES EN LIGNE

favoriser l'accès simple et disponible 24 / 24 h pour suivre ses droits et effectuer ses démarches administratives grâce aux outils numériques (Internet, portail de services...).



CRÉER UN PORTAIL INTERNET TOURNÉ VERS LES CITOYENS

pour faire évoluer nos outils afin de mieux répondre aux besoins et attentes de nos publics cibles (portail par type d'utilisateur).



Permettre à chaque usager de trouver facilement l'information qu'il recherche, et mettre à sa disposition des formulaires en ligne intuitifs et bien documentés, tels sont les deux principaux objectifs recherchés par la démarche de modernisation numérique relevant de « l'e-administration ».



Département du Territoire de Belfort

03 84 90 90 90
contact@territoiredebelfort.fr

Département du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
6 place de la Révolution française
90020 Belfort Cedex

www.territoiredebelfort.fr

#TerritoireduLion

